

P.C

Monsieur le Ministre
Je vous prie de vouloir bien rédiger pour M. Champe
l'avis au Gouvernement.

Vous voudrez bien Monsieur le Ministre
comme vous le jugerez convenable s'il s'agit
immédiatement. Je prie donc la faire signer
à M. Champe.

Monsieur le Curé a vu M. le préfet
qui lui a dit de lui produire cette soumission
mais faite par M. Champe.
Monsieur le Curé se bien voulu la



Ch
M^{re} Moreau, le 10 mai, quasi
Brevement être après rédiger cette note
quand je suis rentré à mon domicile.

P.C
7 mai, 1852. (Ch)

